

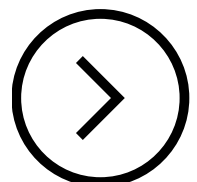
**VOUS AVEZ ENVIE DE TRAVAILLER AUPRÈS D'ENFANTS, DE PUBLICS EN
SITUATION DE FRAGILITÉ ET/OU DE HANDICAP ?**

**DEVENEZ
APPRENTI·E ÉDUCATEUR·RICE
DE JEUNES ENFANTS,
ÉDUCATEUR·RICE SPÉCIALISÉ·E
ÉDUCATEUR·RICE TECHNIQUE
SPÉCIALISÉ·E**

**Le CFA Métiers du Travail Social vous accompagne
dans votre recherche d'employeur**

FORMATIONS GRATUITES EN APPRENTISSAGE

Modalités d'accès



CANDIDATURE DIRECTE AUPRÈS DU CFA (Hors Parcoursup)

1 **CONTACTER LE SERVICE APPRENTISSAGE** apprentissage@arseaa.org
pour faire un point sur l'état d'avancement du projet de contrat, vérifier les conditions d'accès à la formation et communiquer les coordonnées de l'employeur potentiel



2 **COMPLÉTER LE DOSSIER DE CANDIDATURE**

- TÉLÉCHARGÉ SUR : www.institutsaintsimon.com

OU

- COMMUNIQUÉ PAR LE SERVICE APPRENTISSAGE

3 **ENVOYER LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLÉTÉ À L'ADRESSE MAIL**
apprentissage@arseaa.org

4 **2 SITUATIONS POSSIBLES AU MOMENT DU DÉPÔT DE LA CANDIDATURE :**

Vous avez un employeur potentiel



Vous n'avez pas d'employeur potentiel

5 Le service apprentissage vérifie les places disponibles au CFA et la faisabilité du projet

6 Il amorce la rédaction du contrat et le retourne à l'employeur

7 Inscription définitive dès la réception du contrat d'apprentissage signé par toutes les parties

5 Le service apprentissage vous accompagne et vous met en relation avec des employeurs



Votre recherche active est néanmoins nécessaire

6 Tenir le service apprentissage au courant de l'avancée de vos recherches et des évolutions de votre situation

- Les contrats d'apprentissage sont traités par ordre d'arrivée.
- L'inscription au CFA ne sera valide qu'après la signature du contrat d'apprentissage par le CFA, sous réserve des places disponibles.
- Un entretien de positionnement sera effectué au démarrage de la formation.